

Objet : Création d'une zone interdite temporaire (ZIT) Toussaint à Agen
En vigueur : Du 07 mars au 07 août 2019

Lieu : FIR : Bordeaux LFBB - AD : Agen La Garenne LFBA



ACTIVITÉ
Interdiction de survol d'installations Défense spécifiques.
DATES ET HEURES D'ACTIVITÉ
H24
GESTIONNAIRE
NIL
STATUT
Zone interdite temporaire (ZIT) qui se substitue à la CTR AGEN lorsqu'elle est active.
CONDITIONS DE PÉNÉTRATION
<p>CAG/CAM : pénétration interdite, y compris les aéronefs circulant sans personne à bord, à l'exception :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des aéronefs assurant des missions d'assistance, de sauvetage ou de sécurité publique lorsque la mission ne permet pas le contournement de la zone - des aéronefs de la Défense, y compris les aéronefs d'Etat télépilotés.

SERVICES RENDUS
Information de vol et alerte.

LIMITES LATÉRALES ET VERTICALES
<p>Limites latérales</p> <p>44°12'04.00" N,000°38'19.00" E 44°11'55.00" N,000°38'34.00" E 44°11'49.00" N,000°38'39.00" E 44°11'46.00" N,000°38'36.00" E 44°11'50.00" N,000°38'28.00" E 44°11'48.00" N,000°38'26.00" E 44°11'57.00" N,000°38'11.00" E 44°12'04.00" N,000°38'19.00" E</p> <p>Limites verticales SFC / 500FT AGL</p>